

À propos des surexploitations ; considérations au sujet de leur influence sur la culture forestière [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Band (Jahr): 92 (1941)

Heft 11

PDF erstellt am: 18.05.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

92^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1941

N° 11

A propos des surexploitations; considérations au sujet de leur influence sur la culture forestière.

Conférence faite le 1^{er} septembre 1941, lors de la réunion annuelle de la Société forestière suisse, au Bürgenstock, par le professeur *H. Leibundgut*.

(Suite.)

IV. Possibilités de surexploitations au point de vue cultural.

Nous les examinerons en partant de la supposition que ces surexploitations sont supportables, au point de vue cultural, en tant qu'elles ne compromettent pas le succès des mesures culturales appliquées auparavant, qu'elles n'amoindrissent pas la fertilité du sol, non plus que la production qualitative soutenue la plus élevée possible et, enfin, qu'elles ne diminuent pas l'action protectrice de la forêt en cause.

On peut poser en principe qu'il existe trois moyens, d'ordre cultural, de provoquer une augmentation du rendement en matière :

- 1° L'intensification des soins aux peuplements.
- 2° L'emploi de la régénération par voie naturelle des peuplements.
- 3° Le changement du mode de traitement.

On conçoit qu'en cas de surexploitations, c'est le premier de ces modes de faire qui est à appliquer d'abord. Ce sera possible si, jusqu'au moment considéré, les conditions qui ont prévalu n'ont pas permis d'appliquer à tous les peuplements le traitement cultural le meilleur. C'est certainement le cas de la majorité de nos forêts. A ce propos, il convient d'examiner quelle doit être, en principe, l'intensité des coupes d'éclaircie.

L'éclaircie par le bas peut revêtir une intensité qui varie dans de larges limites, suivant qu'on se borne à éliminer les tiges sèches, ou bien le peuplement accessoire, ou que l'extraction s'applique aussi aux plantes du peuplement dominant. C'est dire que le rendement en volume peut être augmenté beaucoup, suivant le degré de l'éclaircie qui est appliqué. Dans *l'éclaircie par le haut*, tout particulièrement dans sa forme la plus raffinée, *l'éclair-*

cie sélective (Auslesedurchforstung), il s'agit avant tout, lors du martelage, d'être au clair sur ce qui, du peuplement en cause, doit être *maintenu*. Ne sont éliminées que les plantes les plus gênantes, qui entravent le développement des plantes d'avenir. *Dans l'éclaircie sélective, on ne peut pas, comme dans l'éclaircie par le bas, distinguer des degrés d'intensité différente.* Il n'y en a pas de faible ou de forte, mais seule la *véritable*. Opérer une éclaircie n'a pas la signification de « desserrer » les peuplements. Le but du traitement des peuplements, soit l'amélioration de la qualité, ne peut être obtenu que par une intervention d'ordre cultural. Tout dépassement de la juste mesure est également préjudiciable.

Le danger d'interventions trop fortes est très grand aujourd'hui, surtout dans les peuplements d'âge moyen. D'aucuns croient pouvoir espérer que le dépassement des exploitations normales pourra être compensé par une augmentation de l'accroissement. Je ne puis me rallier à ce point de vue.

Constatons tout d'abord que la théorie, d'après laquelle l'accroissement en volume augmente proportionnellement à l'augmentation des dimensions de la frondaison, n'est vraie que partiellement. Il faut retenir aussi que l'opinion, généralement admise, d'après laquelle l'éclaircie provoquerait une sensible augmentation de la production en matière, n'est aucunement prouvée au point de vue scientifique. Nous pouvons, par son moyen, modifier la *qualité* du bois, augmenter l'accroissement de l'arbre pris isolément et agir sur l'état du sol. Mais, jusqu'à aujourd'hui, la preuve n'a pas été fournie indubitablement que la coupe d'éclaircie peut provoquer une augmentation appréciable de la production en matière. En tout état de cause, une telle augmentation reste bien inférieure à celle que peuvent procurer les soins en vue d'améliorer la qualité du sol ou les opérations destinées à augmenter la proportion du matériel le meilleur. C'est dans cette direction que l'on peut espérer obtenir les résultats les plus favorables si l'on considère le côté cultural.

Aussi bien, le but à atteindre, au point de vue cultural, peut-il être clairement défini : améliorer la qualité des produits ligneux par l'éclaircie; stimuler l'accroissement, grâce à une composition adéquate des peuplements et à des travaux d'amélioration de la qualité du sol.

Ces remarques sont valables aussi en ce qui concerne les coupes claires (Lichthiebe), dont les espoirs qu'elles ont suscités quant à l'accroissement, il y a quelques décennies, ne se sont pas complètement réalisés. L'augmentation d'accroissement d'un arbre n'est souvent qu'un phénomène d'excitation passagère. Il est généralement compensé, et au delà, par la perte d'accroissement des membres du peuplement supprimés par la coupe intervenue. C'est pourquoi la coupe claire ne se justifie, au point de vue cultural, que : 1° quand elle est l'aboutissement de la coupe d'éclaircie; 2° quand elle est limitée à l'enlèvement d'arbres exploitables; 3° quand elle est un préliminaire à la préparation et à la mise en œuvre du rajeunissement naturel.

Augmenter les exploitations, tout en cherchant à améliorer les peuplements, voilà qui n'est possible que dans des massifs de grande étendue. Et les difficultés d'ordre pratique y abondent. *L'éclaircie n'a d'importance, au point de vue cultural, que quand elle a été martelée avec soin et compréhension.* Or, aujourd'hui, dans la plupart des cas le personnel forestier, très occupé par ses besognes administratives, n'en trouve pas le temps. Une surexploitation de volume égal à celui de la possibilité, à réaliser sous forme d'éclaircies, exigerait de la part de chaque agent forestier, en moyenne, une période d'au moins trois à quatre mois consacrés au travail de martelage.

D'autre part, l'extension des coupes d'éclaircie provoque une forte dispersion des travaux de bûcheronnage et une augmentation du nombre des ouvriers à y occuper. On le voit, ce sont des considérations, tant d'ordre cultural que pratique, qui contribuent à réduire fortement la part des coupes d'éclaircie dans les surexploitations réclamées.

En Allemagne, les surexploitations de coupes, de 1934 à 1941, ont comporté 325%, soit 40% par année, du montant normal des coupes. Une forte partie a été prélevée sous forme de coupes claires et de coupes d'éclaircie. Force est de constater aujourd'hui que la continuation de ce mode de faire est exclue, même dans les forêts où le matériel sur pied et le nombre des tiges sont élevés.

En Suisse, les conditions sont nettement moins favorables. Les peuplements irréguliers fournissent peu de matériel d'éclaircie;

d'autre part, la plupart des forêts à bonne dévestiture ont, avant la guerre, été régulièrement éclaircies. J'évalue le montant du produit de coupes d'éclaircie supplémentaires — admissibles au point de vue cultural — à 2⁰/₀ au maximum du matériel total sur pied. Cela équivaldrait à 3½ millions de mètres cubes, soit un peu plus que le montant d'une coupe moyenne annuelle.

En général, il ne sera donc pas possible, ou indiqué, de réaliser le total des surexploitations par le moyen des éclaircies ou des coupes claires. Dans la plupart de nos forêts, force est d'en arriver à une augmentation des coupes de vieux bois, d'où résulte une intensification du rajeunissement des peuplements.

Les différents modes de traitement se différencient fortement à cet égard.

Si l'on fait abstraction des pertes d'accroissement, de la diminution de la fertilité et des difficultés accrues pour la production de plants, c'est incontestablement la *coupe rase* qui est le traitement le plus simple, en vue de réaliser des surexploitations. Celles-ci, il est vrai, modifient la proportion des classes d'âge et abaissent la révolution. Mais le traitement lui-même reste inchangé.

Dans le traitement par *coupes successives* (Schirmschlag), la dépendance des années de semences se fait sentir fortement. Ici, c'est le rajeunissement qui est l'essentiel. Une augmentation des exploitations n'y est que rarement possible et cela dans une faible mesure seulement.

Dans les *coupes par bandes* (Saumschlag), la question est plus facile à résoudre. La rapidité d'avancement des coupes dépend, là aussi, de l'état du recrû naturel, là tout au moins où l'on ne recourt pas à la plantation. Le choix de nouveaux fronts de coupe donne la possibilité d'augmenter fortement l'intensité de celle-ci, à titre provisoire tout au moins.

Le *traitement par coupes successives de caractère jardinatoire* (Femelschlagverfahren) se prête très mal au prélèvement de coupes extraordinaires. Le mode de rajeunissement ne permet généralement qu'une très lente progression des coupes. Tout agrandissement de groupes du recrû réclame plusieurs années d'une préparation minutieuse. Dans la plupart des cas, l'effet de fortes surexploitations est de modifier le type de ce traitement. Dans les peuplements ainsi traités et trop régulièrement troués,

le sol est envahi par les mauvaises herbes, ou par des groupes de recrû du sapin et du hêtre, sans valeur. Dans des peuplements ainsi clairiérés, les dégâts par le vent sont fréquents et influencent défavorablement tout le côté cultural de la question.

Il y a lieu cependant d'attirer l'attention sur un avantage que présenterait une intensification des coupes dans cette catégorie de peuplements. Ce serait de favoriser les essences de lumière qui, jusqu'ici, ont en général été reléguées à l'arrière-plan par les essences d'ombre. Il s'agirait surtout du pin sylvestre et du chêne, dans les lieux où ils sont en station sur le Plateau, et du mélèze, en montagne. Mais ces avantages culturels ne peuvent être obtenus qu'en provoquant une perte d'accroissement.

Ce traitement par coupes successives, tel qu'il est appliqué en Suisse, peut être caractérisé par une très longue période de régénération et des peuplements à structure fortement étagée. En se basant sur les expériences faites dans les forêts domaniales et communales badoises, on arrive à la conclusion que le martelage doit avoir lieu exclusivement suivant des principes culturels.

C'est dans la *forêt jardinée* (Plenterwald) que nous trouvons le matériel sur pied moyen le plus élevé; c'est elle aussi qui, de toutes celles composées de peuplements non équiennes, supporte le mieux de fortes surexploitations temporaires. Il en résulte de fortes pertes d'accroissement, mais la fertilité de la station et, par conséquent, la production en sont moins affectées que dans tout autre mode de traitement basé sur le rajeunissement naturel.

Constatons, en résumé, que nos peuplements, en majorité irréguliers et traités en vue de la régénération naturelle, supportent mal, dans la règle, des surexploitations de vieux bois. Car toute accélération du rajeunissement, par voie naturelle, doit être précédée d'une préparation de plusieurs années. C'est pourquoi ce rajeunissement n'est pas, dans la règle, amélioré par une intensification des coupes mais, au contraire, diminué.

Après ces considérations, essayons maintenant d'exprimer en chiffres le montant des augmentations de coupes supportables au point de vue cultural. Notons, à ce sujet, que des plans d'aménagement existent, chez nous, pour 93 % de l'étendue des forêts domaniales et 83 % de celle des forêts communales. Si ces plans reposent sur des comptages consciencieux et des considérations

culturelles bien établies, il en résulte que toute surexploitation importante est, en principe, à considérer comme dangereuse, quand bien même la possibilité représente un facteur qui ne peut être déterminé avec une exactitude mathématique. C'est une estimation, que l'administrateur consciencieux peut modifier, lors du martelage des coupes, pour des *raisons culturelles*. Mais, aujourd'hui, les « possibilités » et les principes du rendement soutenu appliqués sévèrement depuis longtemps, ne peuvent pas être simplement mis de côté sans causer des dommages de longue durée. Ce serait sinon déjuger l'importance de nos travaux effectués jusqu'à ce jour, dans le domaine de l'aménagement des forêts. Il faut bien se représenter que les surexploitations entraînent des conséquences culturelles sérieuses. Celles-ci sont à même de détruire, en peu d'années, le résultat de préparatifs et de travaux exécutés durant des décennies.

Notre tâche actuelle, au point de vue culturel, consiste en ceci : se soumettre aux exigences inéluctables du présent, sans négliger les devoirs importants que nous impose l'avenir. Le volume total des surexploitations ayant pour but l'amélioration des peuplements a été évalué à 2 % de celui du matériel sur pied. On peut évaluer au même taux celui des opérations complémentaires de régénération admissibles. Le volume à réaliser par défrichements, puis pour liquider des soldes de peuplements abîmés par des coups de vent, par la coupe des bois sur tracés de chemins, etc., peut être estimé à 1 % au plus du volume sur pied. Nous obtenons ainsi un volume total de 9 millions de mètres cubes, qui pourraient être exploités en tenant compte des conditions culturelles, cela durant plusieurs années.

Ces calculs sont basés en grande partie sur des estimations d'experts. Ils montrent, en complément de nos exposés précédents, que les possibilités de pratiquer des surexploitations non dommageables sont inférieures à ce que beaucoup admettent. Durant l'année dernière, les exploitations dans quelques forêts ont réalisé un volume égal à 6 % de celui du matériel sur pied. Continuer à cette allure entraînerait les conséquences les plus graves au point de vue culturel; nos forêts auraient grand'peine à se rétablir, même durant une période de ménagement de quelques dizaines d'années.

(La fin au prochain numéro.)

(Trad.)